



VILLE d'AJACCIO
CITÀ d'AJACCIU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 26 Mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 mai 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. ARESU, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoint au Maire.
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, M. CAU, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme RIERA, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme BIANCAMARIA	à	M. PAOLINI
Mme SICHI	à	M. VOGLIMACCI
Mme ZUCCARELLI	à	M. VANNUCCI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme FERRI-PISANI	à	M. DIGIACOMI

Etaient absents :

M. GOMILA, M. PIERI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	42
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Mai 2014

Délibération N°2014 /141

Office municipal de tourisme d' Ajaccio. Composition du Comité Directeur Collège des représentants extérieurs.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément aux articles L 133-4 et L 133-5 pour la partie législative et R 133-1 et R 133-18 pour la partie réglementaire du code de tourisme, il convient de désigner les membres composant le comité de direction de l'office municipal de tourisme.

La proposition relative à la composition du comité de direction de l'office Municipal de tourisme est la suivante :

15 membres répartis en 2 groupes, 1 groupe d'élus comportant 8 membres et un groupe de représentants extérieurs composé de 7 membres :

- **Groupe des élus** désignés par délibération n° 2014/71 du 14 avril 2014, à savoir :

Les 8 titulaires dont les noms suivent :

- M. Marcangeli Laurent, Maire,
- M. Sbraggia Stéphane, adjoint au maire,
- Mme Ruggeri Nathalie, adjointe au maire,
- Mme. Guerrini Simone, adjointe au maire,
- M. Pugliesi Pierre, adjoint au maire,
- M. Voglimacci Charles, adjoint au maire,
- M. Aresu Jean-Pierre, adjoint au maire,
- Mme. Pietri-Mistre, conseillère municipale,

Les 8 membres suppléants dont les noms suivent :

- Mme. Santoni-Brunelli Marie-Antoinette, conseillère municipale,
- M. Habani Yoann, conseiller municipal,
- M. Ferrara Jean-Jacques, conseiller municipal,
- Mme. Feliciaggi Isabelle, conseillère municipale
- M. Castellana Guy, conseiller municipal,
- Mme. Flamencourt Danielle, conseillère municipale
- M. Bacci Christian, conseiller municipal
- Mme. Villanova Emmanuelle, conseillère municipale.

- **Groupe des représentants extérieurs**

7 collègues

- **Collège professionnels hébergement/ restauration** :

1 titulaire et 1 suppléant

- **Collège institutionnel** :

Titulaire : 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud

Suppléant : 1 représentant de la Chambre des Métiers

- **Collège tourisme vert :**

Titulaire : 1 représentant des Gîtes de France.

Suppléant : 1 représentant APPN

- **Collège culture et patrimoine**

Titulaire : le conservateur du musée national de la Maison Bonaparte

Suppléant : 1 représentant du Laboratoire Régional d'Archéologie.

- **Collège Associatif**

Titulaire : 1 représentant de l'association du Lazaret

Suppléant : 1 représentant de l'association des Chasseurs à pied de la garde impériale

- **Collège valorisation Réceptif**

Titulaire : 1 représentant de la FNAIM

Suppléant : 1 représentant de CAMPUSPLEX

- **Collège transporteurs**

Titulaire : 1 représentant de la Compagnie Air Corsica

Suppléant : 1 représentant de la Société Corsica Ferries.

Il est demandé au Conseil municipal :

de modifier la délibération n°2014/71 du 14 avril 2014, en ce qui concerne le remplacement de Mme Aghitella PIETRI-MISTRE par Mme Isabelle JEANNE, dans le groupe des élus titulaires,

d'approuver la composition du Comité directeur de l'Office Municipal du Tourisme, telle qu'exposée ci-dessus.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
ouï l'exposé de M. Pierre PUGLIESI, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et libertés de la commune
Vu La loi 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée par la loi 26 juillet 2005 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Code du Tourisme
Vu la délibération n°2014/71 du 14 avril 2014,
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer la composition du comité directeur de l'office municipal de tourisme,
Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 mai 2014,

ADOPTE

**Par 37 voix pour
Et 10 non participation
(M. Cervetti, M. Luciani, Mme. Lantieri, M. Digiacomi, Mme. Guidicelli, Mme. Riera,
Mme. Ferri-Pisani, Mme. Sanguinetti, M. Casasprana, Mme. Fattacio)**

La composition du comité directeur de l'office municipal de tourisme d'Ajaccio, précisée ci-après : 15 membres répartis en 2 groupes, un groupe d'élus comportant 8 titulaires et 8 suppléants et un groupe de représentants extérieurs répartis en 7 collèges ayant chacun 1 membre titulaire et 1 membre suppléant, précisé ci-après :

- **Collège professionnels hébergement/ restauration :**

1 titulaire et 1 suppléant

- **Collège institutionnel :**

Titulaire : 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud

Suppléant : 1 représentant de la Chambre des Métiers

- **Collège tourisme vert :**

Titulaire : 1 représentant des Gîtes de France.

Suppléant : 1 représentant APPN

- **Collège culture et patrimoine**

Titulaire : le conservateur du musée national de la Maison Bonaparte

Suppléant : 1 représentant du Laboratoire Régional d'Archéologie.

- **Collège Associatif**

Titulaire : 1 représentant de l'association du Lazaret

Suppléant : 1 représentant de l'association des Chasseurs à pied de la garde impériale

- **Collège valorisation Réceptif**

Titulaire : 1 représentant de la FNAIM
Suppléant : 1 représentant de CAMPUSPLEX

- **Collège transporteurs**

Titulaire : 1 représentant de la Compagnie Air Corsica
Suppléant : 1 représentant de la Société Corsica Ferries.

DECIDE

de modifier la délibération n°2014/71 du 14 avril 2014, en ce qui concerne le remplacement de Mme Aghitella PIETRI-MISTRE par Mme Isabelle JEANNE, dans le groupe des élus titulaires.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



LE DEPUTE-MAIRE

Laurent Marcangeli
Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140526-2014_141-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2014

Publication : 03/06/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

